DEMANDE DE DUPLICATA DE DIPLÔME

En cas de destruction, vol ou perte d'un diplôme obtenu à **compter de 2003/2004** et sous réserve de la présentation d'un justificatif officiel (déclaration du sinistre, récépissé de plainte, déclaration sur l'honneur…), l'Université peut vous fournir un duplicata.

NOM DE FAMILLE :…….....

NOM D'USAGE……..

Prénom : …… Masculin ☐ Féminin ☐

Né(e) le: __ __/__ __/__ __ __ __ à : …….....

Téléphone : __.__/__.__/__.__/__.__/__.__Portable__.__/__.__/__.__/__.__/__.__

Adresse électronique :…….....

Adresse :……..

……..

Niveau et discipline du diplôme obtenu :……..……

Année d'obtention :……

<u>A compléter impérativement :</u>

Je, soussigné(e) ……
déclare sur l'honneur avoir perdu ou m'être fait voler mon diplôme et demande à Nîmes Université de me délivrer un duplicata.

Fait à……., Le ……

Signature :

<u>PIECES A JOINDRE A LA DEMANDE (*)</u>

1- La photocopie de votre *<u>pièce d'identité</u>*

2- Enveloppe d'expédition en carton ondulé solide, dimensions : 235 x 340 x 35 mm libellée à votre nom et adresse, affranchie au tarif en vigueur, correspondant à un envoi de 100 grammes en recommandé avec accusé de réception.
Cette enveloppe servira à l'envoi de votre duplicata.

<u>ADRESSE D'ENVOI</u>

Courrier postal : Nîmes Université– accueil scolarité - service des diplômes –rue du docteur Georges SALAN -30021 NIMES Cedex 1

Courrier électronique : scolarite@unimes.fr

<u>(*) TOUTE DEMANDE INCOMPLETE ENTRAINERA UN RETARD DANS LE TRAITEMENT DU DOSSIER</u>

La loi n°78-17 du 06/01/1978 vous donne un droit d'accès et de rectification pour les données enregistrées vous concernant